

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire le lundi 11 mai 2026, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, avenue Fielding, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. James Kromida, vice-président
M^{me} Maria Corsi, commissaire – via TEAMS
M^{me} Chelsea Craig, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent
M^{me} Paula Kilian, commissaire
M^{me} Julie Kristof, commissaire parent
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Susan Perera, commissaire – via TEAMS
M^{me} Merika Ramundo, commissaire parent – via TEAMS
M^{me} Jennifer Rutt, commissaire parent
M^{me} Paola Samuel, commissaire

Commissaires non présents :

M^{me} Sharon Nelson, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pela Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Radia Dehimi, directrice adjointe, Ressources matérielles
M^{me} Myrienne Lusignan, directrice adjointe, Services éducatifs
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M. Tony Pita, directeur, Services éducatifs
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M^{me} Luisa Tanzi, directrice adjointe, Services financiers
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Mauro Zampini, directeur, Organisation scolaire
M. Michael Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada; • à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations; • à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones; • et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale, qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 26-05-11-2</u></p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Aucune question n'a été soumise.</p>
5.	<p><u>Organigramme administratif révisé de la CSEM 2026-2027 – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a présenté les propositions de dotation en personnel pour 2026-2027 lors de la réunion du comité des ressources humaines qui s'est tenue le 29 avril 2026;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions de dotation en personnel citées ci-dessous comportaient trois (3) abolitions de postes et une (1) reclassification, proposées au plan d'effectifs du personnel cadre, entraînant une révision de l'organigramme administratif de la CSEM pour 2026-2027;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'abolir un (1) poste de gestionnaire de classe 3 aux Ressources matérielles (gestionnaire de classe 3 devant être retiré du plan d'effectifs) a été présentée au comité des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition de dotation comprend la reclassification d'un (1) poste de gestionnaire de classe 3 en poste de gestionnaire de classe 5, au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (le poste de gestionnaire de classe 3 devant être reclassé en poste de gestionnaire de classe 5 au plan d'effectifs du personnel cadre), a été présentée au comité des ressources humaines;</p>

ATTENDU QUE la proposition de dotation a été élargie afin d'inclure l'abolition d'un (1) poste de coordonnateur de classe 7 au Service juridique (le poste de coordonnateur de classe 7 au Service juridique devant être retiré du plan d'effectifs du personnel cadre);

ATTENDU QUE la proposition de dotation a été élargie afin d'inclure la fusion de deux services – le Service aux élèves et le Service de l'organisation scolaire – entraînant l'abolition d'un poste de direction de classe 11, lequel sera retiré du plan des effectifs du personnel cadre;

ATTENDU QUE les propositions susmentionnées doivent être transmises aux fins de consultation officielle aux groupes suivants : le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), *l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA)*, l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);

ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités et associations susmentionnés sera de trente (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, les révisions proposées à l'organigramme administratif de la CSEM pour 2026-2027 soient transmises, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR), à l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), à *l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA)*, à l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), et que les résultats de la consultation soient acheminés à Nathalie Lauzière, secrétaire générale de la CSEM, au plus tard le 10 juin 2026, conformément à la documentation soumise lors de la réunion.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 26-05-11-5

6. Plan de dotation, mutations de personnel et incidences budgétaires pour 2026-2027

6.1 Professionnels (SPPMEM)

ATTENDU QUE la clause 5-6.03 de la convention collective du personnel professionnel (CPNCA – CSQ (SPPMEM) 2023-2028) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit consulter le comité des relations du travail au sujet de l'adoption d'un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel professionnel de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2026-2027 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 11 mai 2026.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 26-05-11-6.1

6.2 Personnel de soutien manuel (FTQ – conciergerie et cafétérias)

ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit adopter annuellement le plan de dotation en personnel de soutien manuel;

ATTENDU QUE la clause 7-3.06 de la convention collective S11 UES/FTQ (2023-2028) prévoit que la Commission doit, au plus tard 45 jours avant le 1^{er} juillet de chaque exercice financier, aviser le comité des relations du travail de l'abolition de postes au plan de dotation;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été informé du projet de plan de dotation pour 2026-2027;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel de soutien manuel (conciergerie et cafétérias) de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2026-2027 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 11 mai 2026.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 26-05-11-6.2

6.3 Personnel de soutien administratif et technique (APPA)

ATTENDU QUE la clause 7-3.07 de la convention collective S18 FEESP – CSN (2023-2028) stipule que, au plus tard le 15 mai de chaque exercice financier, la Commission doit adopter un plan de dotation en prévision du prochain exercice financier;

ATTENDU QU'au plus tard le 1^{er} mai de chaque exercice financier et au moins sept (7) jours précédant l'adoption du plan de dotation, la Commission doit soumettre au syndicat un projet de plan de dotation aux fins de consultation;

ATTENDU QUE le syndicat concerné a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JENNIFER RUTT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le plan de dotation en personnel de soutien administratif et technique de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2026-2027 soit approuvé, conformément à la documentation soumise à la réunion du 11 mai 2026.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 26-05-11-6.3

7. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JESSICA HOUDE-WOYTIUK ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 12.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 26-05-11-7

Signé à Montréal, _____

M. Joe Ortona, président

M^c Nathalie Lauzière, secrétaire générale